



Pension alimentaire non payer

Par **marinamax**, le **29/07/2009** à **15:01**

Bonjour,

Je suis séparée du père de mes deux enfants et depuis a peu près dix- huit mois il doit me payer une pension alimentaire pour nos deux enfants. Ayant refusé de me la payer j'ai contacté un huissier au bout de six mois de non paiement, cet huissier a donc fait saisir directement la pension sur son salaire ce qui a duré cinq mois car le problème est que mon ex l'a mal pris et m'a promis de se faire licencié pour ne rien me donner ; ce qu'il a fait , il ne travaille donc plus à l'heure actuelle et l'huissier n'arrive pas à le saisir malgré une enquête ficoba qui a révélé que son compte a été bloqué juridiquement . Que puis-je faire maintenant sachant qu'il est propriétaire d'une maison , qu'il a apparemment les moyens d'acheter un ordinateur et autre console à nos enfants , tout en ne travaillant soi-disant pas , pourriez-vous me guider vers une démarche qui pourrait me permettre de me faire payer cette pension , dont j'ai besoin pour nourrir mes enfants , merci sincèrement pour votre attention